CONSEIL DE QUARTIER
DES CHÂTELS

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire
du Conseil de quartier Des Châtels
tenue après l'assemblée générale le mardi 21 avril 2015 à 21 h, à la salle SS-106,
au Centre communautaire Michel-Labadie, 3705, avenue Chauveau

ÉTAIENT PRÉSENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. François Rochette	Président
M. Jean-Claude Falardeau	Trésorier
Mme Francine Lessard	Administratrice
Mme Louise Gosselin	Administratrice
M. Pierre Bouchard	Administrateur

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M. Marc Bédard	Conseiller en consultations publiques
Mme Jeannine Lefebvre	Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENTS

Mme Amélie Girard	Secrétaire
M. Pierre Pominville	Administrateur

15-03-01 **Ouverture**

Le quorum étant constaté, M. François Rochette ouvre l'assemblée extraordinaire à 21 h.

15-03-02 **Demande de consultation sur le Plan directeur du réseau cyclable**

M. François Rochette fait la lecture de la résolution et explique les raisons de cette résolution, le principal enjeu étant l'interconnexion des liens existants pour le quartier Des Châtels.

Résolution 15-CA-01
Demande de consultation sur le Plan directeur du réseau cyclable

Il est résolu que le Conseil de quartier Des Châtels demande à la Ville de Québec d'être consulté sur la révision du Plan directeur du réseau cyclable avant la finalisation de celui-ci. Cette consultation devrait être faite via la « Table de concertation vélo des conseils de quartier » qui a été constituée et qui est appuyée par le conseil de quartier.

Il est aussi résolu que le conseil de quartier demande aux responsables du plan directeur du réseau cyclable de venir leur présenter, dès que possible, l'état d'avancement de la révision du plan dans le cadre d'une rencontre de la Table de concertation vélo.

Proposée par M. Jean-Claude Falardeau, dûment appuyée par M. Pierre Bouchard. **Adoptée à l'unanimité**.

15-03-03 **Respect des PPU**

M. François Rochette fait la lecture de la résolution et en explique la teneur.

Résolution 15-CA-02
Respect des PPU

Il est résolu que le Conseil de quartier Des Châtels demande à la Ville de l'assurer que les PPU sont un outil efficace de planification cohérente du développement urbain et que l'exercice démocratique qu'ils représentent pour les citoyens et les citoyennes n'est pas vain et sera respecté par les autorités municipales

Si une nouvelle vision pour un secteur apparait, qu'un nouveau PPU soit décrit afin d'en établir clairement des règles équitables pour tous. Sinon, le Conseil de quartier Des Châtels demande à la Ville de respecter l'exercice démocratique que représente ce PPU pour les citoyens et les

citoyennes et de voir à ce que l'approbation de tout projet de développement soit soumise à la vision et aux orientations d'aménagement et de développement qui y sont décrits.

Proposée par Mme Louise Gosselin, dûment appuyée par M. François Rochette. **Adoptée à l'unanimité**.

15-03-04 Étude de requalification du secteur du boulevard de l'Ormière

M. François Rochette fait la lecture de la résolution et explique le besoin d'information du conseil de quartier concernant cette étude.

Résolution 15-CA -03
Étude de requalification du secteur du boulevard de l'Ormière

ATTENDU QUE le développement résidentiel accéléré sur l'axe du boulevard de l'Ormière menace l'artère de dévitalisation, **il est résolu** que le Conseil de quartier Des Châtels demande l'adoption d'un moratoire du développement résidentiel d'ici le dépôt de l'étude de requalification du secteur du boulevard de l'Ormière et demande à la Ville le dépôt de cette étude, prévu initialement à l'automne 2014 et reporté à de nombreuses reprises.

Proposée par M. Jean-Claude Falardeau, dûment appuyée par M. François Rochette. **Adoptée à l'unanimité**.

15-03-05 Processus de consultation publique

M. François Rochette fait la lecture de la résolution et en explique la raison par le besoin de cohérence dans ce dossier.

Résolution 15-CA -04
Processus de consultation publique

Il est résolu que le Conseil de quartier Des Châtels demande à la Ville d'adopter les modifications nécessaires à la politique sur la consultation publique afin d'uniformiser sa pratique sur l'ensemble du territoire et d'assurer la confiance des citoyens et des citoyennes dans ce processus.

Proposée par M. François Rochette, dûment appuyée par M. Jean-Claude Falardeau. **Adoptée à l'unanimité**.

15-03-06 **Levée de l'assemblée**

M. Jean-Claude Falardeau propose la levée de l'assemblée et est appuyé par Mme Francine Lessard.
Adoptée à l'unanimité.

L'assemblée est levée à 21 h 25.

François Rochette, président	Amélie Girard, secrétaire